



Mantes-la-Jolie, le 10 octobre 2021

CONVOCATION

A tous les membres,

Conformément aux statuts et au règlement intérieur de notre Section Aviron, nous vous prions d'assister à l'ASSEMBLÉE GENERALE annuelle qui se tiendra dans nos locaux au Stade Nautique International

JEUDI 11 NOVEMBRE à 15H00

Dans la continuité de la régata de Mantas (circuit des Iles)

Un brunch est proposé aux rameurs et aux parents avant l'assemblée.

Ordre du jour :

Le rapport moral : Frédéric ANDOLFI

Le rapport financier : Véronique PECARIC

Le rapport sportif : Vincent BOVE

Le rapport sur le matériel et les organisations : Jean-Pierre VANLONDERSELE

Renouvellement des membres sortants.

Questions diverses.

Remise de récompenses aux meilleurs équipages de l'année.

L'assemblée générale se clôturera par un goûter.

Je compte sur votre présence.

Le Président section aviron
Frédéric ANDOLFI



Mantes-la-Jolie, le 10 octobre 2021

**Election du Comité Directeur
Assemblée Générale du 10 novembre 2021**

Conformément aux statuts, le comité est élu (par tiers) lors de l'ASSEMBLÉE GENERALE par les membres actifs, **âgés au minimum de 16 ans**, à jour de leur cotisation, et ayant au moins 6 mois de présence au club.

Pour être éligible comme membre du comité il faut :

➤ **Etre membre de la section depuis au moins 1 an.**

➤ **Etre majeur et jouir de ses droits civiques et politiques.**

➤ **Etre à jour de sa cotisation.**

Le mandat de membre de comité s'exerçant à titre bénévole par des personnes n'ayant elles-mêmes, ou par personne interposée, aucun intérêt direct dans les résultats de l'association, toute rémunération sous quelque forme et pour quelque raison que ce soit, est totalement exclu.

Le TIERS SORTANT est composé des personnes suivantes :

Monsieur Frédéric ANDOLFI

Monsieur Michel CHAUVICOURT

Monsieur Christian VANDENBERGHE

Monsieur François JACONO

BON POUR POUVOIR

Je soussigné (e) MR / MME à jour de ma cotisation donne pouvoir à

MR / MME pour le renouvellement des membres sortants du

comité à l'ASSEMBLÉE GENERALE du jeudi 11 novembre 2021.

Nota: Ces bulletins sont à retourner a :

Madame Odile PANET A.S.M. Aviron

3 avenue René Samuel

92140 CLAMART

Avant le 5 novembre 2019



Mantes-la-Jolie, le 10 octobre 2021

BULLETIN DE RENOUVELLEMENT

MR / MME

SE PRESENTE

NE SE PRESENTE PAS

(Rayer la mention inutile)

à l'élection du Comité Directeur de la Section Aviron de l'A. S. Mantaise lors de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du jeudi 11 novembre 2021.

BULLETIN DE CANDIDATURE

MR/ MME POSE SA CANDIDATURE

à l'élection du Comité Directeur de la Section Aviron de l'A. S. Mantaise lors de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du jeudi 11 novembre 2021.

NB : Le vote par correspondance n'est pas admis



10 octobre 2021

Mantes-la-Jolie, le

COUPON REPONSE :

M .et /ou Mme :

Participera /ont au Brunch avant l'assemblée générale

Nombre de personnes :

Réponse attendue pour le 5 novembre 2021

Par mail

odile.panet@wanadoo.fr

Message ou appel

06 42 42 11 35

Merci d'avance

Odile PANET